Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Les Parcs Nationaux sont-ils en danger ?



Dans le budget prévisionnel 2026 élaboré sous l'ère Bayrou il était prévu un important coup de rabot dans les coûts de fonctionnement des Parcs Nationaux. Un tiers des effectifs serait menacé, les parcs perdraient leur statuts d'établissements publics et l'ensemble des parcs passeraient sous la tutelle de l'Office Français de la Biodiversité. Levé de boucliers du côté des parcs nationaux et pas que… L'économie aura-t-elle raison de ces espaces naturels d'exception ?

Un préalable s'impose. En France, il existe d'un côté les parcs nationaux, sur le modèle des grands parcs anglo-saxons. Au nombre de 11, ils ont pour vocation de sanctuariser des espaces naturels d'exception, et sont placés sous la tutelle de l'Etat, aujourd'hui le ministère de la transition écologique. De l'autre côté,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

les Parcs Naturels Régionaux (PNR), financés par les collectivités locales avec des vocations plus sociaux-économiques. Dans la région Sud, on compte pas moins de 3 parcs nationaux[1] et 9 PNR[2]. Le coup de rabot qui nous intéresse aujourd'hui concerne les parcs nationaux.

Concernant les parcs nationaux ces mesures se traduiront par une réduction d'un tiers des effectifs

En plein cœur de l'été et dans la fièvre de la course aux diminutions des charges de l'État, les parcs nationaux, comme de nombreuses agences ou opérateurs publics, ont découvert qu'ils n'aillaient pas épargnés par les restrictions budgétaires à venir. Concernant les parcs nationaux elles se traduiront par une réduction d'un tiers des effectifs. « Faire mieux avec autant » affirme la ministre Agnés Pannier-Runacher. En l'occurrence il faudrait plutôt dire « faire plus avec moins ». Pour véronique Caraco Giodano, la secrétaire générale du syndicat national de l'environnement « On s'attaque aux agents publics en leur disant qu'ils sont responsables de la dette ».



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Parc National du Mercantour © Dragon.S / CRT PACA

C’est un vaste mouvement de recentralisation des services et opérateurs de l’État ayant une implantation territoriale qui se dessine

Mais au-delà de ces restrictions budgétaires c’est un vaste mouvement de recentralisation des services et opérateurs de l’État ayant une implantation territoriale qui se dessine. C’est le cas des parcs nationaux. Pour Michaël Weber, sénateur socialiste de la Moselle, et Président de la fédération des parcs naturels régionaux : « il s’agit d’une première étape conduisant à la suppression à terme de toutes ces agences ». Les parcs ont écrit à la ministre en soulignant que cette mise sous tutelle par L’OFB était une perte d’autonomie indispensable à leur bon fonctionnement. En effet, en perdant leur pouvoir décision et leur ancrage territorial les parcs nationaux perdront en efficacité. « Il s’agit d’être au plus des prés des acteurs locaux et des problématiques environnementales des territoires », affirment les patrons des parcs nationaux dans leur missive à la ministre. « Les parcs sont des modèles sans équivalent en matière d’intégration des politiques publiques et sont créateurs de valeurs socio-économiques nécessaires pour gérer des territoires exceptionnels qui sont des biens communs » affirment les patrons des parcs nationaux. Ainsi, les parcs ne disposeraient plus de pouvoirs réglementaires, ils devront en référer à l’OFB et ensuite ce sera aux préfets de statuer. Et hop deux étages de plus. C’est toujours cette idée que seul un pouvoir central est capable tout diriger. Circulez il y a rien à voir. Et pour finir de convaincre on avance les économies d’échelle réalisées. Imparable ou presque…en ces temps de disette budgétaire.

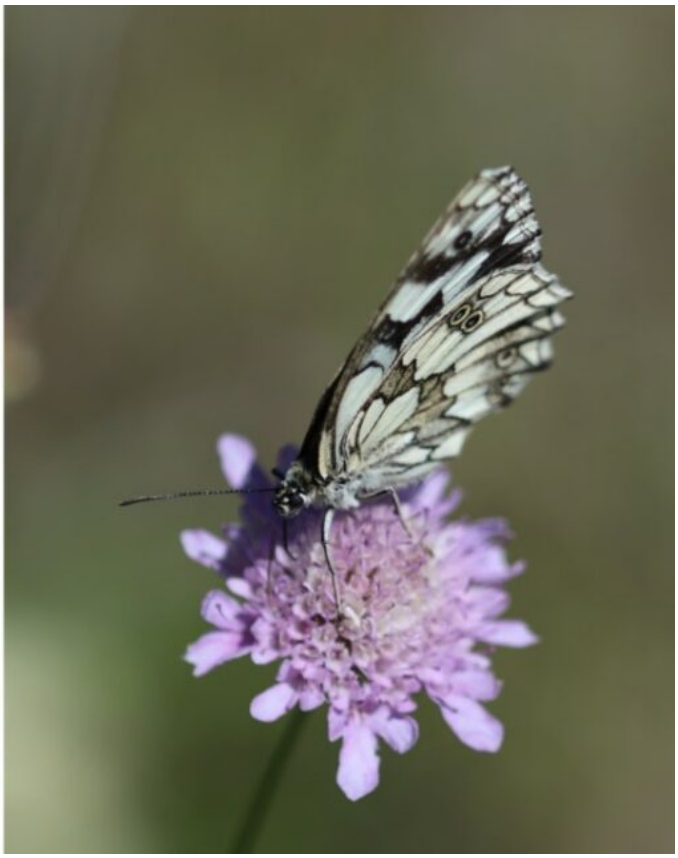
1. 1 Les parcs nationaux du Mercantour, de Port-Cros et des Calanques
2. 2 Les parcs naturels régionaux des Alpilles, des Baronnies provençales, de Camargue, du Luberon, du Mont-Ventoux, des Préalpes d’Azur, du Queyras, de Sainte-Baume et du Verdon

Le Parc régional du Ventoux présente son premier recensement des insectes sur son territoire

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026





Le Parc naturel régional du Mont-Ventoux présente son premier Atlas de la biodiversité communale lors d'une réunion publique qui se tiendra à Vaison-la-Romaine. Le projet Atlas a pour but de faire l'inventaire des espèces d'insectes et éventuellement d'étudier et de chercher de nouvelles espèces qui pourraient se trouver dans les espaces naturels des communes de Crestet, Entrechaux, Faucon, Puyméras et Vaison. Pour mener à bien le projet, les 5 communes ont décidé de s'appuyer sur des experts naturalistes dont Cédric Alonso spécialiste de l'entomologie.

C'est ce dernier, expert à Rosalia expertise, bureau d'étude naturaliste spécialisé dans l'entomologie basé dans l'Hérault, qui interviendra lors de cette réunion publique où sera présenté ce travail de collecte qui a duré plus d'un 1 an.

Les insectes recensés seront alors présentées aux publics afin d'améliorer leur connaissance sur la biodiversité ainsi que de mobiliser les citoyens et les élus à la préservation des espèces.
Ce projet est financé à hauteur de 80% par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) via France Relance et par la Région Sud.

Mardi 24 janvier 2023. 18h. Réunion publique. Espace culturel de Vaison-la-Romaine. Place François-Cevert. Entrée gratuite. 04 90 63 22 74

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Arthur Da Silva (stagiaire de 3e)

